

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE
N° 1-2294 rév. 8

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TRAVAIL**

N° SIREN : 130012024

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17043 : 2010**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'organismes de comparaisons inter
laboratoires en :
and Cofrac rules of application for the activities of providers of interlaboratory comparisons in :

AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS
FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOODSTUFFS

réalisées par / *performed by :*

ANSES - Laboratoire de Fougères
10B, rue Claude Bourgelat
CS 40608
35306 FOUGERES Cedex

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/12/2024**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de
l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its
validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2294 Rév 7.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2294 [Rév 7](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

ANNEXE TECHNIQUE**à l'attestation N° 1-2294 rév. 8**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ANSES - Laboratoire de Fougères

10B, rue Claude Bourgelat

CS 40608

35306 FOUGERES Cedex

Dans son unité :

- **Comparaisons Interlaboratoires**

Elle porte sur l'organisation des comparaisons interlaboratoires suivantes :

Portée générale (*, **)

OCIL / AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques et microbiologiques		
Entité soumise à l'essai d'aptitude	Caractéristique / Mesurande	Protocoles d'organisation
Matrices biologiques d'origine animale	Analyses chimiques et analyses microbiologiques de résidus de substances pharmacologiquement actives à usage vétérinaire (autorisées et interdites)	Plan qualité Organisation d'Essai d'Aptitude F/EA/PQ/001

* *Portée flexible* : L'organisateur de comparaisons interlaboratoires est reconnu compétent pour modifier, développer et mettre en oeuvre toute comparaison interlaboratoire dans le cadre des domaines de compétences couvert par la portée générale et selon les exigences décrites dans le LAB CIL REF 08.

La liste exhaustive des comparaisons proposées sous accréditation est tenue à jour par l'organisateur de comparaisons interlaboratoires et disponible auprès de celui-ci.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/12/2024** Date de fin de validité : **30/11/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2294 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr